



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00128

Numéro SIREN : 480 688 324

Nom ou dénomination : 3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2017 sous le numéro de dépôt 34860



20170348602016

DATE DEPOT : 01/06/2017

N° DE DEPOT : 34860

N° GESTION : 2017B00128

N° SIREN : 480688324

DENOMINATION : 3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE

ADRESSE : 18 rue des Quatre Vents 75006 Paris

MILLESIME : 2016

.

3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE
Société par actions simplifiée
au capital de 269 000 euros
Siège social : 18 rue des Quatre Vents
75006 PARIS
480688324 RCS PARIS

Paris
le :

02 JUIN 2017

34860

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Réalisation de prestations de services en architecture.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite du développement de la société sur les marchés nationaux et internationaux.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 594 590,00 euros contre 1 799 953,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -11,40%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -22 070,00 euros contre 41 563,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -153,10%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 527 599,00 euros contre 647 162,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,47%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 23 256,00 euros contre 17 253,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,79%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 708 435,00 euros contre 744 021,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -4,78%.

Le montant des charges sociales s'élève à 291 442,00 euros contre 278 276,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,73%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 15 personnes contre 15 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 14 763,00 euros contre 8 733,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,04%.

Le montant des autres charges s'élève à 74,00 euros contre 17,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 335,29%.



Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 565 569,00 euros contre 1 695 462,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,66%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 951,00 euros contre 146 054,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -95,24%.

Compte tenu d'un résultat financier de -10 955,00 euros (-10 162,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -4 004,00 euros contre 135 892,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -102,94%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 12 428,00 euros contre 3 645,00 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 34 233,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 8 424,00 euros contre un bénéfice de 105 304,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -92,00%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 959 383,00 euros contre 1 205 835,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,43%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 8 424,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 424,00 euros
------------------------	----------------

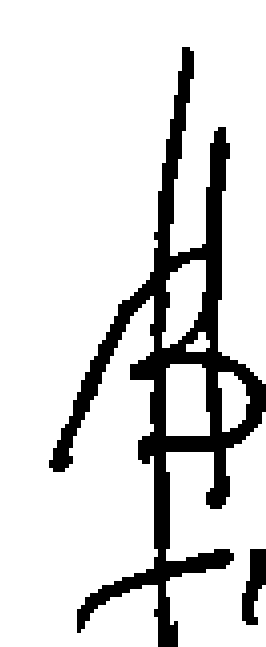
Auquel s'ajoute :

Le compte « autres réserves »	635,00 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	9 059,00 euros
---	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 059,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 304 959,00 euros.



Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

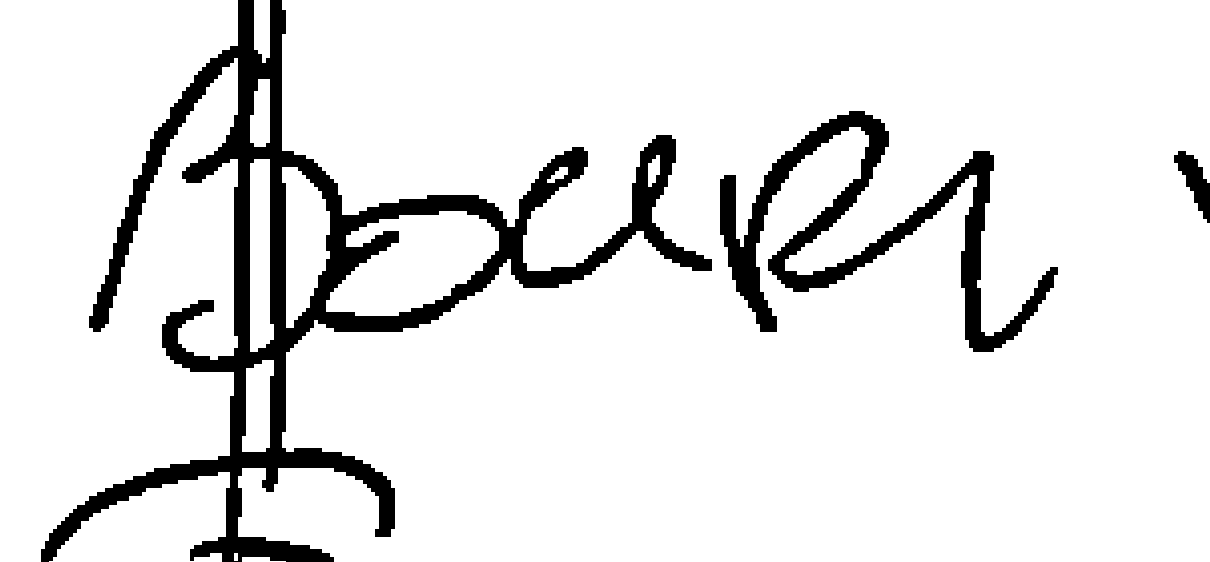
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 28 avril 2017

Le Président
Fabrice BOURG



3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE
Société par actions simplifiée
au capital de 269 000 euros
Siège social : 18 rue des Quatre Vents
75006 PARIS
480688324 RCS PARIS

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

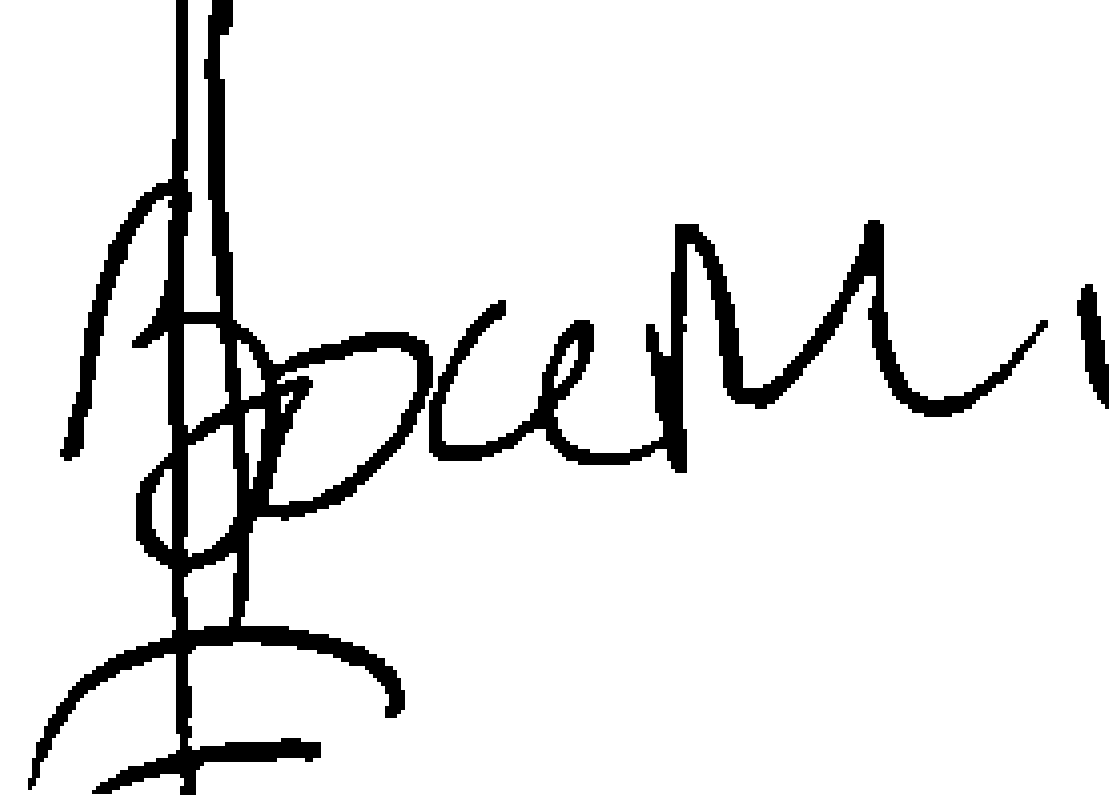
Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

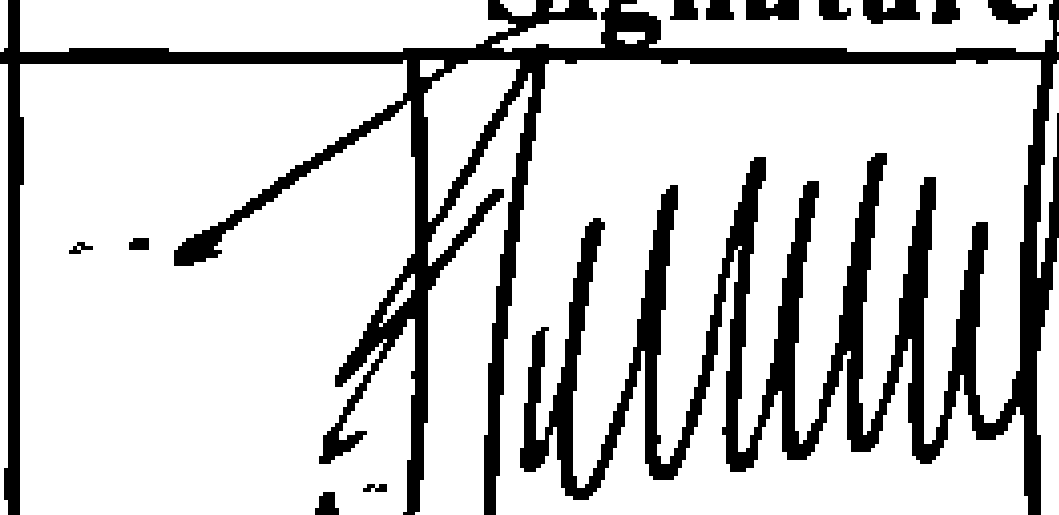
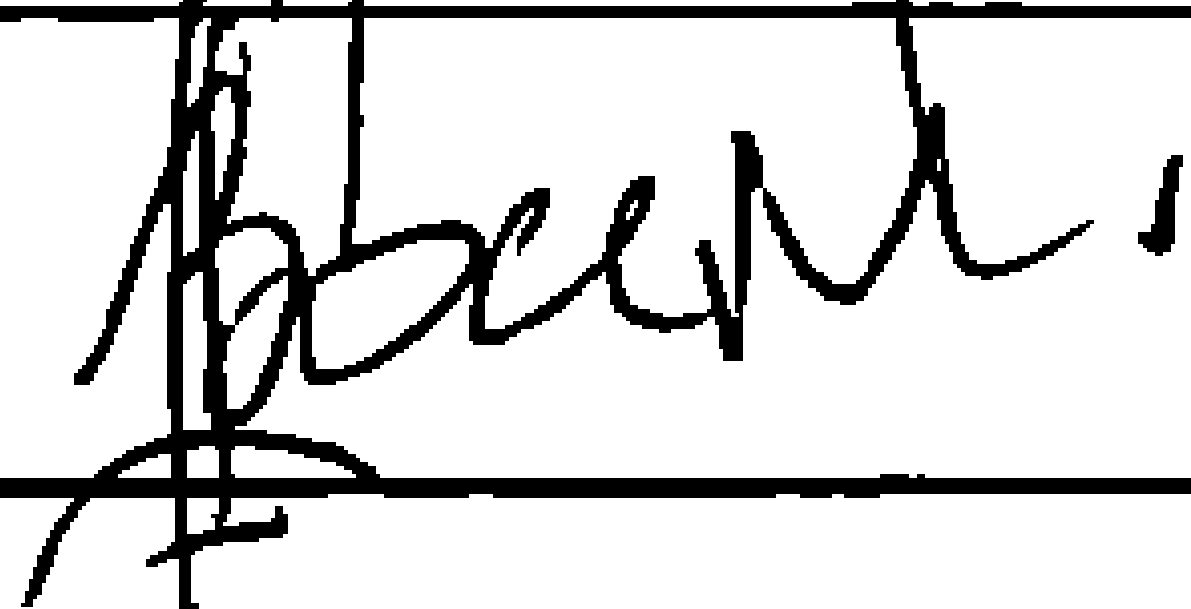
Fait à PARIS
Le 28 avril 2017

Le Président
Fabrice BOURG



3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE
Société par actions simplifiée
au capital de 269 000 euros
Siège social : 18 rue des Quatre Vents
75006 PARIS
480688324 RCS PARIS

FEUILLE DE PRESENCE
A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU
15 MAI 2017

Nom	Nombre d'Actions	Signature
Monsieur Nicolas PAPAMILTIADES	8	
Monsieur Fabrice BOURG	24	

3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE
Société par actions simplifiée
au capital de 269 000 euros
Siège social : 18 rue des Quatre Vents
75006 PARIS
480688324 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2017

Le 15 mai,
A 10 heures 30,

Les associés de la société 3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 18 rue des Quatre Vents 75006 PARIS.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice BOURG, en sa qualité de Président de la Société.

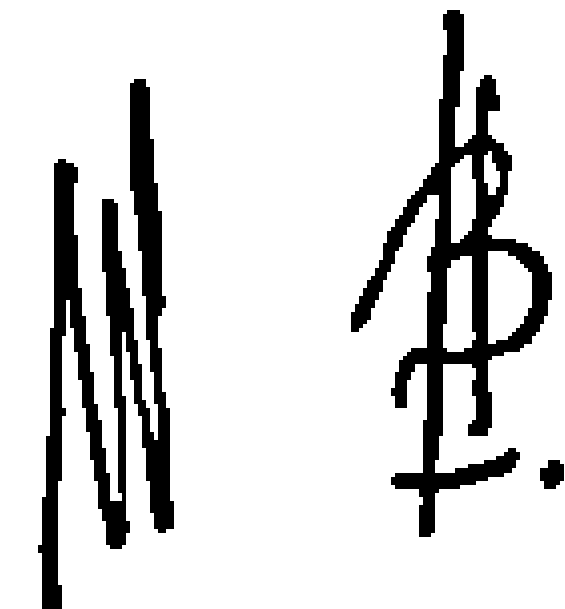
Monsieur Nicolas PAPAMILTIADES, Associé, est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 32 actions sur les 32 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération du Président,
- Décision concernant la rémunération du Président pour le prochain exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président, et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

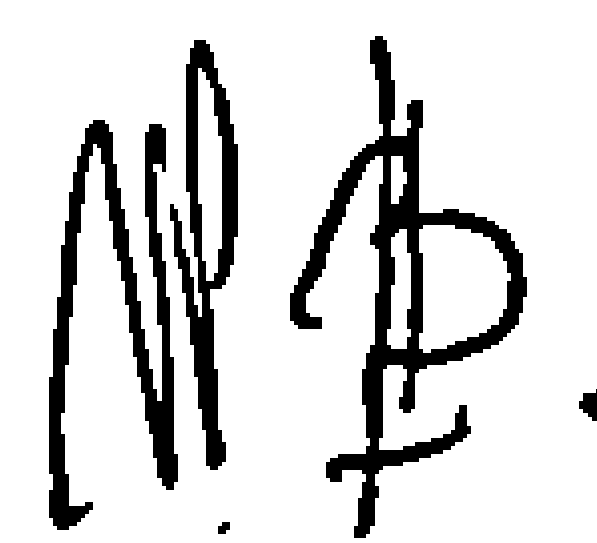
PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 424,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 424,00 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le compte « autres réserves »	635,00 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	9 059,00 euros
---	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 059,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à l'ancien Président, Monsieur Nicolas PAPAMILTIADES qui s'est élevée à un montant brut de 192 591,60 euros.

De plus, l'Assemblée générale décide que les charges sociales et fiscales du Président seront prises en charges par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1er janvier 2017, la rémunération du Président, Monsieur Fabrice BOURG est fixée à une somme mensuelle, nette, de 8 000,00 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De plus, l'Assemblée générale décide que les charges sociales et fiscales du Président seront prises en charges par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

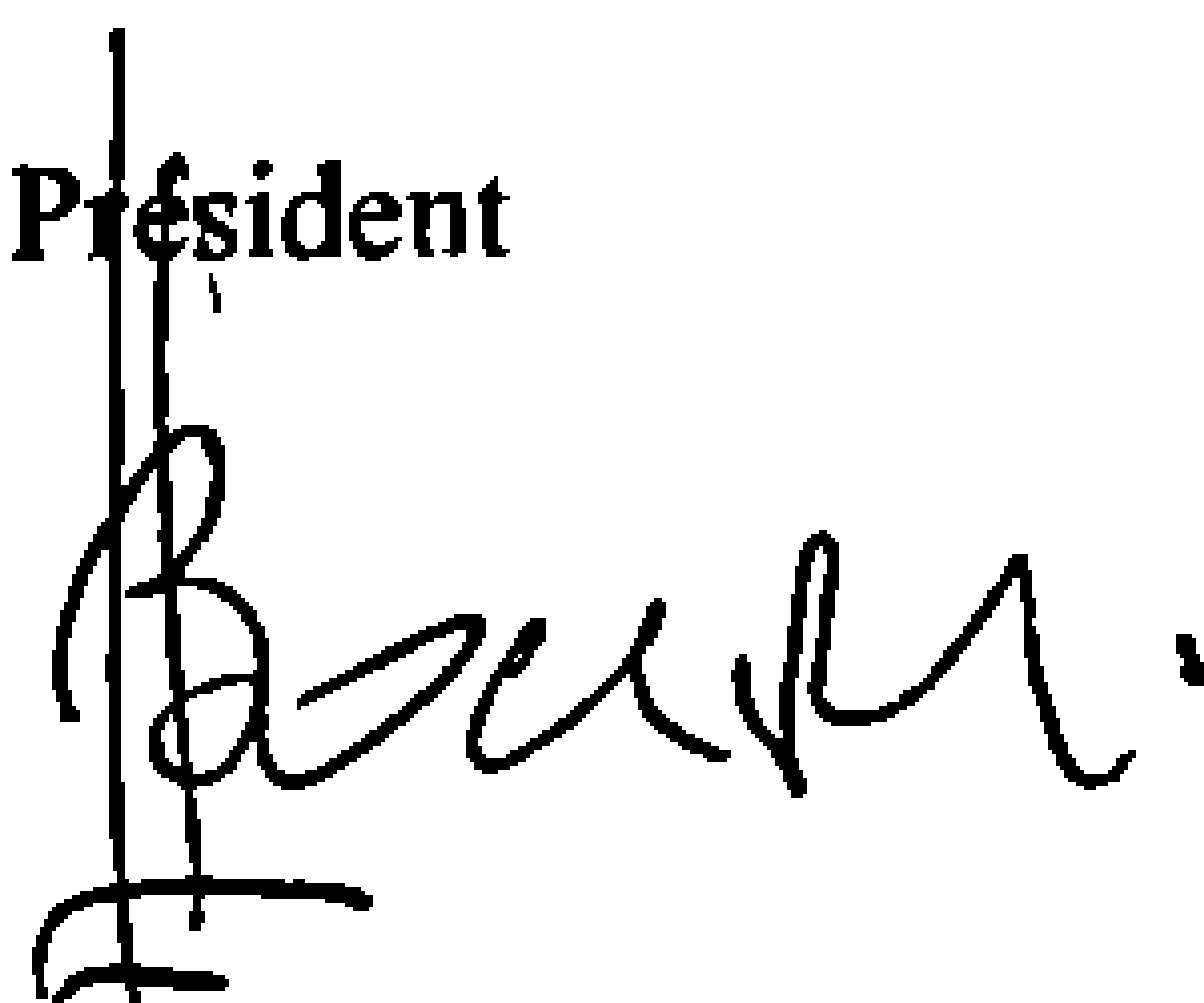
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

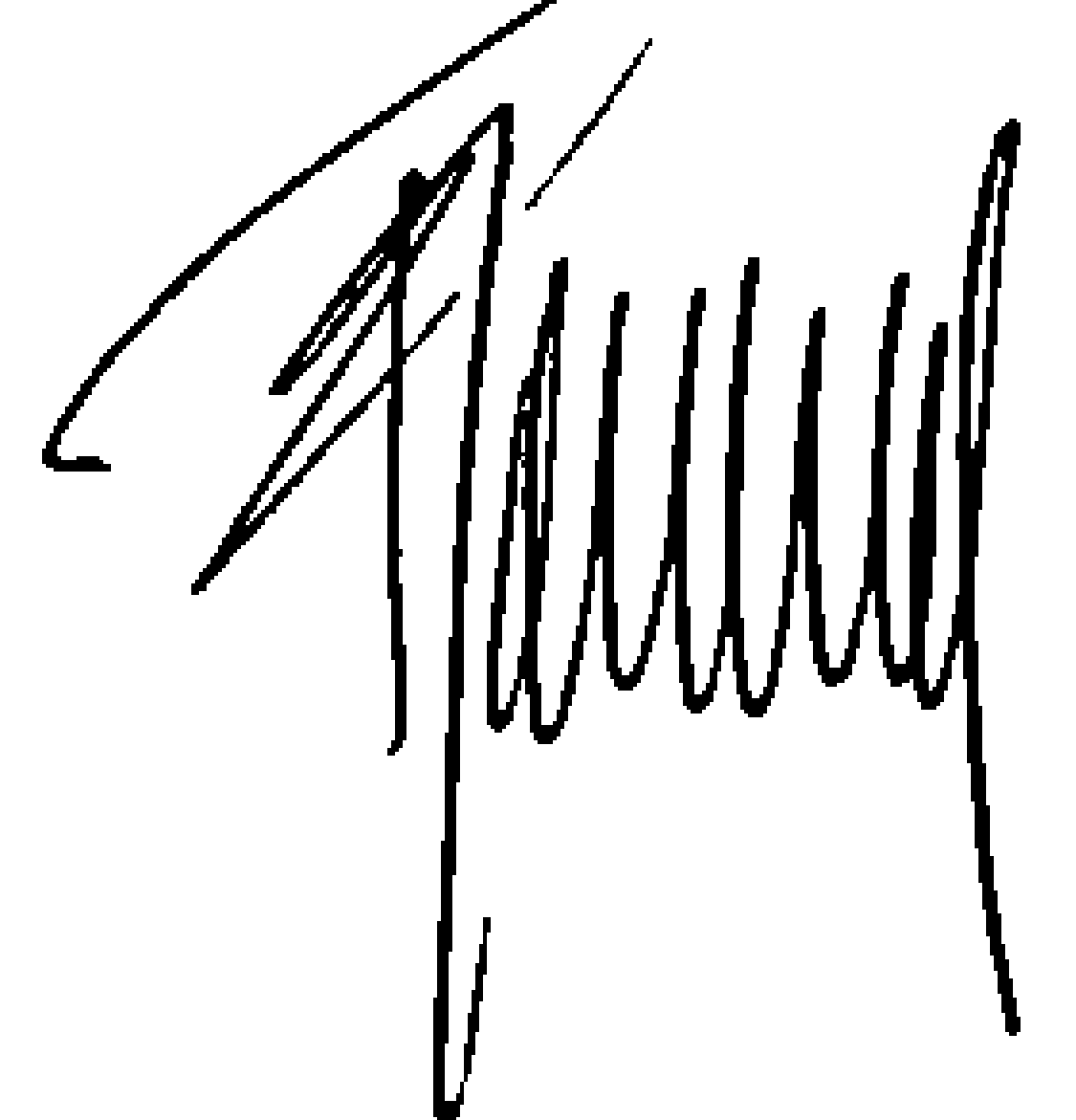
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Bourg', written over a vertical line.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. ...', written over a vertical line.

3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE

Société par actions simplifiée

au capital de 269 000 euros

Siège social : 18 rue des Quatre Vents

75006 PARIS

480688324 RCS PARIS

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 MAI 2017**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 424,00 euros de la manière suivante :

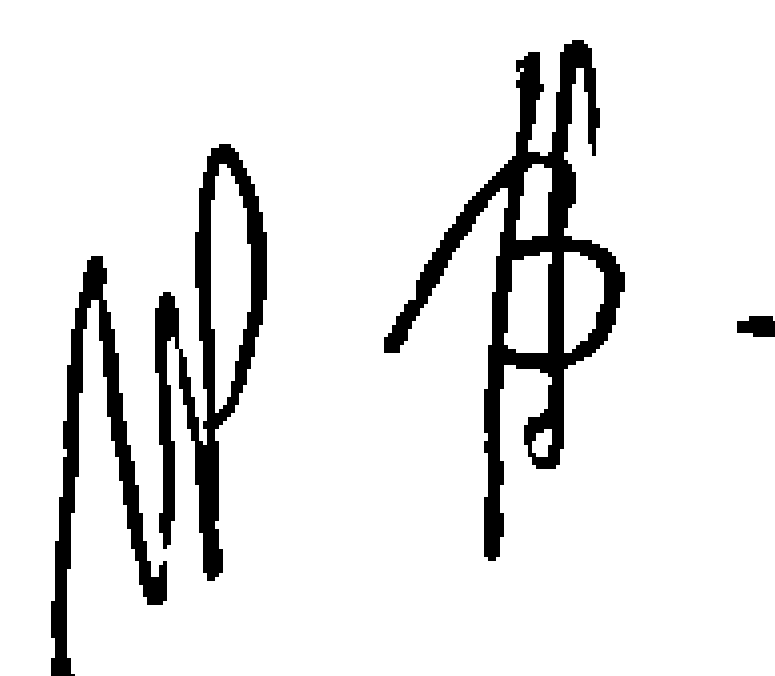
Bénéfice de l'exercice	8 424,00 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le compte « autres réserves »	635,00 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	9 059,00 euros
---	----------------

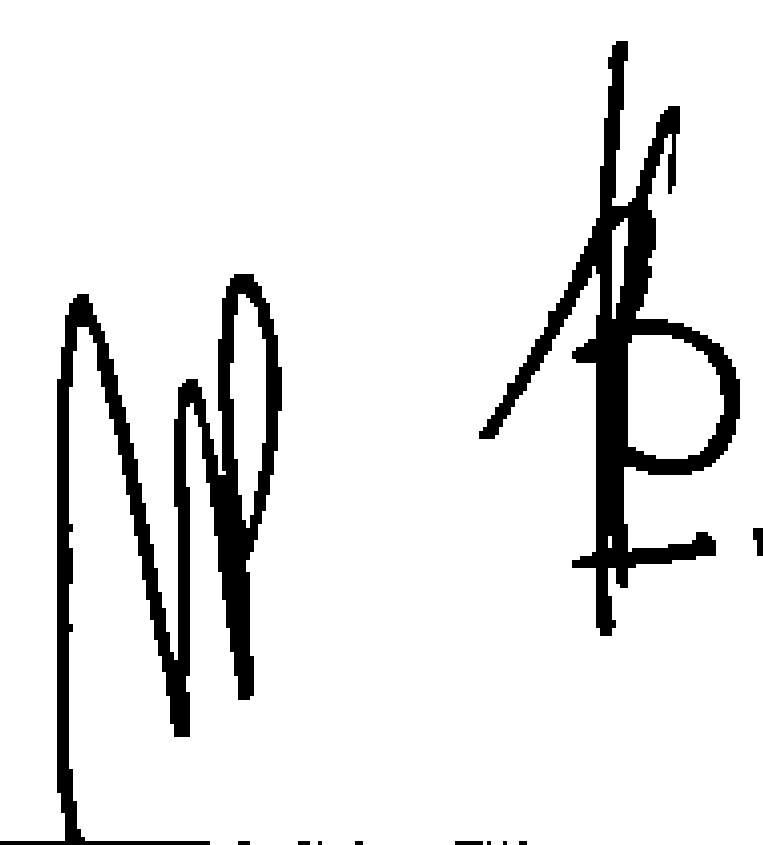
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 059,00 euros.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters, likely initials or a full name, located in the bottom right corner of the page.

3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE

94 Avenue du General de Gaulle

92250 LA GARENNE COLOMBES

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

*Certifié conforme à
l'original.*

[Signature]

[Signature]

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 959 383,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 423,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/03/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

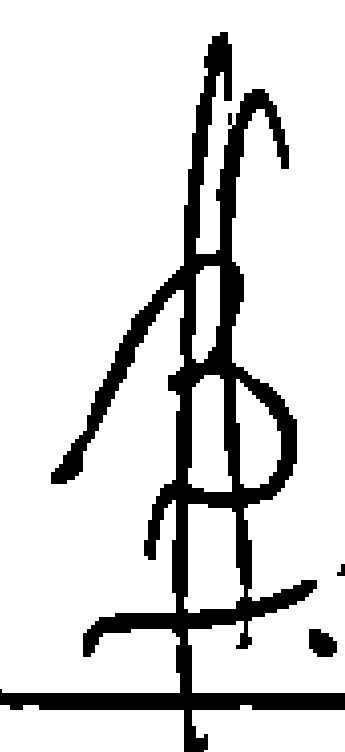
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

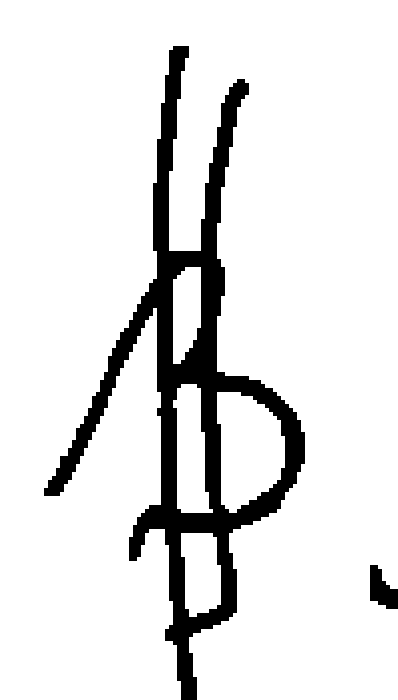
Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Un montant de 14 592 euros a été porté au crédit du compte "charges sociales" (649) au titre de l'année civile 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des effort de reconstitution de son fonds de roulement.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 204 783 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	51 061			51 061
Immobilisations corporelles	67 334	25 775		93 109
Immobilisations financières	19 761	40 852		60 613
TOTAL	138 155	66 627		204 783

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 114 255 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	42 118	3 854		45 972
Immobilisations corporelles	57 373	10 910		68 283
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	99 491	14 763		114 255

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	51 061	45 972	5 089	de 1 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	65 841	63 216	2 625	de 3 à 4 ans
Mobilier	27 268	5 067	22 201	de 4 à 5 ans
TOTAL	144 170	114 255	29 915	

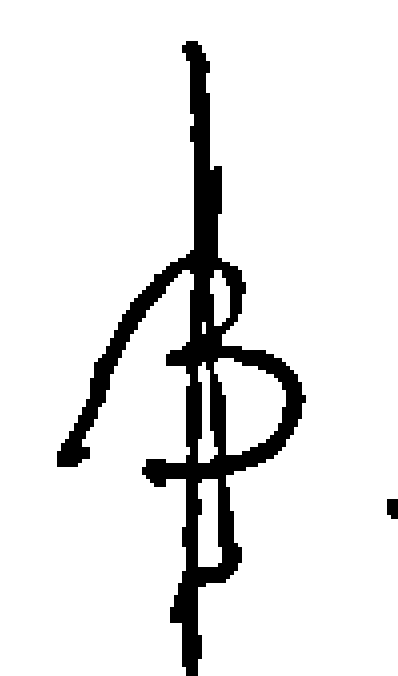
3.1.4 - Réévaluation des Immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 795 670 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	60 613		60 613
Actif circulant & charges d'avance	735 057	735 057	
TOTAL	795 670	735 057	60 613



ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 581 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	574
Disponibilités	7
TOTAL	581

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 396 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 269 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	32	10937,50	350 000
Titres émis ou variation du nominal	32	7437,50	238 000
Titres remboursés ou annulés	32	4906,25	157 000
Titres en fin d'exercice	32	8406,25	269 000

4.2 - Provisions = -311 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	-311				-311
Provisions pour risques & charges	10 000	-10 000	10 000	-10 000	
TOTAL	9 689	-10 000	10 000	-10 000	-311

4.3 - Etat des dettes = 654 735 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	216 012	216 012		
Dettes financières diverses	154 000	154 000		
Fournisseurs	22 667	22 667		
Dettes fiscales & sociales	262 056	262 056		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	654 735	654 735		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 83 519 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	5 167
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 570
Dettes fiscales & sociales	74 782
Autres dettes	
TOTAL	83 519



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

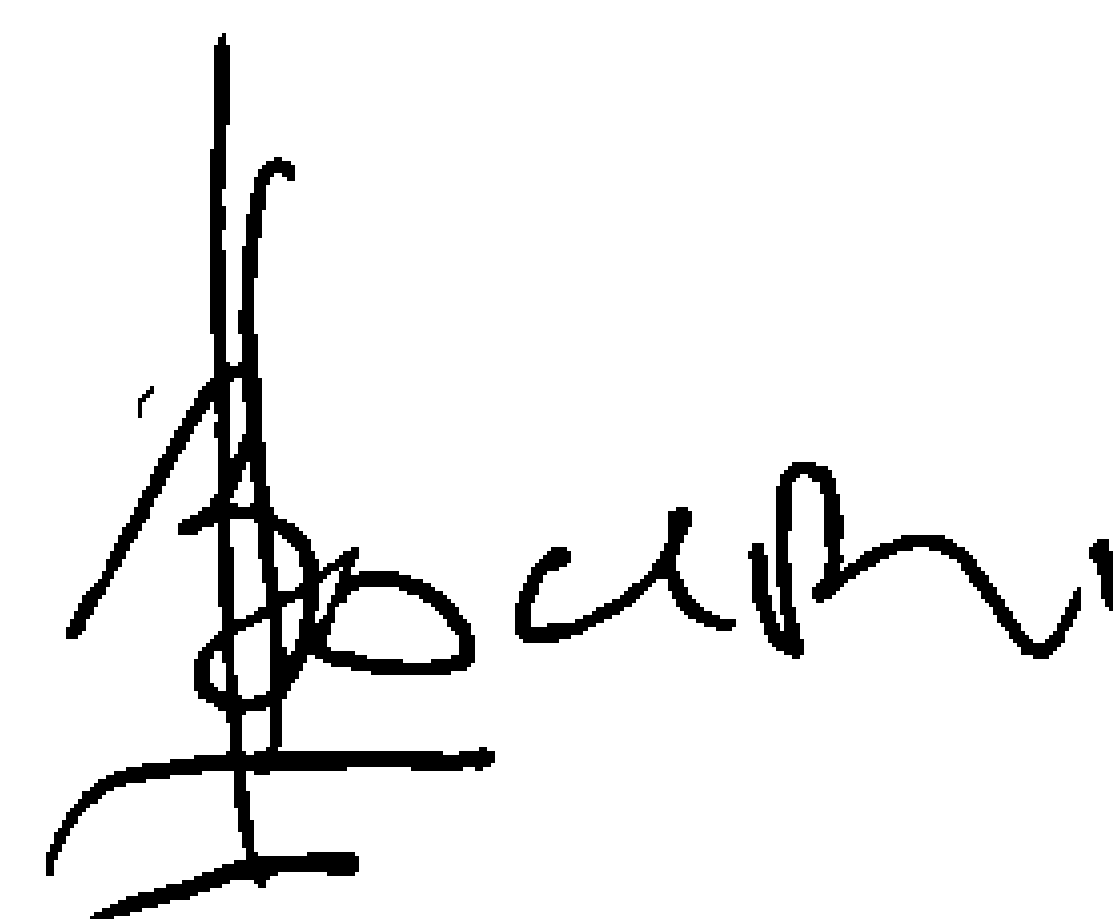
5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 594 590 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 577 696	98,94 %
Produits des activités annexes	16 894	1,06 %
TOTAL	1 594 590	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

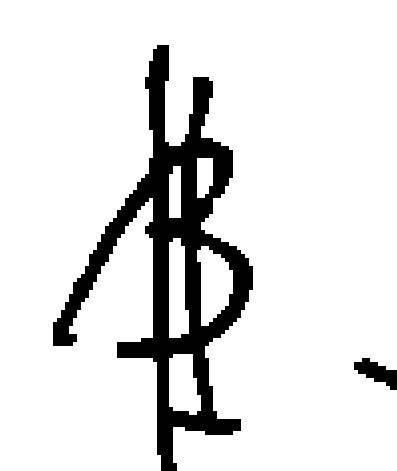
Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 581 E

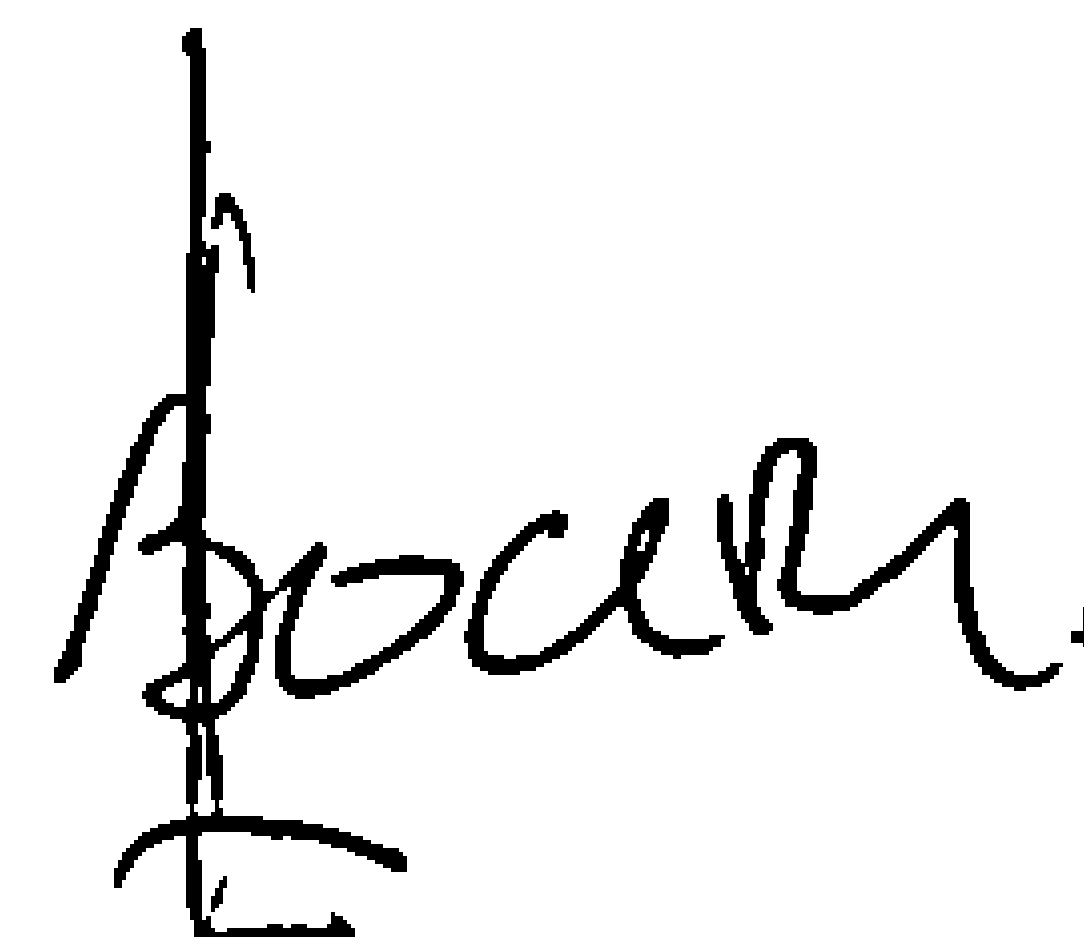
Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	574
Etat produits a recevoir(448700)	574
Disponibilités :	7
Banques interets courus a recevoir(518700)	7
TOTAL	581

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 396 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	2 396
TOTAL	2 396

8.3 - Charges à payer = 83 519 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	5 167
Int courus/emprunts etablissts credit(168840)	109
Banques interets courus a payer(518600)	5 059
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 570
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 570
Dettes fiscales et sociales :	74 782
Pers autres charges a payer(428600)	37 781
Org.soc. autres charges a payer(438600)	18 013
Etat autres charges a payer(448600)	18 988
TOTAL	83 519



3 BIS ARCHITECTURE INTERIEURE

94 Avenue du General de Gaulle

92250 LA GARENNE COLOMBES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Certifié conforme à l'original.

Barth.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		51 061	45 972	5 089	0,53	8 943	0,74
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		93 109	68 283	24 826	2,59	9 960	0,83
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		60 613		60 613	6,32	19 761	1,64
TOTAL (I)		204 783	114 255	90 528	9,44	38 664	3,21
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services						30 000	2,49
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		708 372		708 372	73,84	392 564	32,56
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		5 677		5 677	0,59		
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		14 592		14 592	1,52	19 458	1,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 118		3 118	0,33	11 781	0,98
. Autres		903		903	0,09	23	0,00
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		1 053		1 053	0,11	100 153	8,31
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		132 745		132 745	13,84	588 538	48,81
Charges constatées d'avance		2 396		2 396	0,25	24 655	2,04
TOTAL (II)		868 855		868 855	90,56	1 167 171	98,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 073 638	114 255	959 383	100,00	1 205 835	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 269 000)	269 000	350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28,04	29,03
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 900	35 000
Réserves statutaires ou contractuelles	2,80	2,90
Réserves réglementées		
Autres réserves	636	179 552
Report à nouveau	0,07	14,89
Résultat de l'exercice	8 423	105 303
	0,88	8,73
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-311	-311
	-0,02	-0,02
TOTAL(I)	304 648	669 544
	31,75	55,53
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges		0,83
TOTAL (III)		10 000
		0,83
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	210 953	203 779
. Découverts, concours bancaires	5 059	723
	21,99	16,90
	0,53	0,06
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	154 000	
	16,05	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 667	96 142
	2,36	7,97
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	85 249	96 680
. Organismes sociaux	56 427	84 623
. Etat, impôts sur les bénéfices		8,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	101 392	7 200
. Etat, obligations cautionnées		7,02
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 988	37 144
	10,57	0,60
	1,98	3,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	654 735	526 291
	68,25	43,65
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	959 383	1 205 835
	100,00	100,00

B.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	561 453	1 033 136	1 594 590	100,00	1 799 953	100,00	-205 363	-11,40			
Chiffres d'Affaires Nets	561 453	1 033 136	1 594 590	100,00	1 799 953	100,00	-205 363	-11,40			
Production stockée			-30 000	-1,87	30 000	1,67	-60 000	-199,99			
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			5 097	0,32			5 097	NS			
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 826	0,18	11 553	0,64	-8 727	-75,53			
Autres produits			7	0,00	10	0,00	-3	-29,99			
Total des produits d'exploitation (I)			1 572 519	98,62	1 841 517	102,31	-268 998	-14,60			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			527 599	33,09	647 162	35,95	-119 563	-18,48			
Impôts, taxes et versements assimilés			23 256	1,46	17 253	0,98	6 003	34,79			
Salaires et traitements			708 435	44,43	744 021	41,34	-35 586	-4,77			
Charges sociales			291 442	18,28	278 276	15,46	13 166	4,73			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 763	0,93	8 733	0,49	6 030	69,05			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			74	0,00	17	0,00	57	335,29			
Total des charges d'exploitation (II)			1 565 569	98,18	1 695 463	94,19	-129 894	-7,65			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 950	0,44	146 053	8,11	-139 103	-95,23			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			1 811	0,11	2 058	0,11	-247	-11,99			
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			1 811	0,11	2 058	0,11	-247	-11,99			
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilés			12 765	0,80	12 220	0,68	545	4,48			
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			12 765	0,80	12 220	0,68	545	4,48			
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-10 955	-0,68	-10 162	-0,55	-793	-7,79			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-4 005	-0,24	135 891	7,55	-139 896	-102,94			

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			16 466	0,91	-16 466	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			16 466	0,91	-16 466	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-2 428	-0,14	2 821	0,16	-5 249	-188,06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	.					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-10 000	-0,62	10 000	0,56	-20 000	-199,99
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-12 428	-0,77	12 821	0,71	-25 249	-196,92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 428	0,78	3 645	0,20	8 783	240,86
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			34 233	1,90	-34 233	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 574 330	98,73	1 860 040	103,34	-285 710	-15,35
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 565 907	98,20	1 754 737	97,49	-188 830	-10,75
RÉSULTAT NET	8 423	0,53	105 303	5,85	-96 880	-91,99
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

